



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6070217

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 2/07/2026 16H44 C:000032 I:29568
V/REF : 1070726
V/Email reçu le Jeudi 02/07/2026 a 16H44

SEMCODA
AGENCE BRESSE DOMBES
28 RUE DE LA GRENOUILLERE
CS 81050
01000 BOURG EN BRESSE

V/REF.IMM. 00320
IMMEUBLE : SARRAIL
1 A 6/8/10 RUE DE L'ALBARINE
1/7/12/14/16 PLACE SARRAIL
01500 AMBERIEU EN BUGEY

Feillens, le 15 Juillet 2026

Référence Marché: M_230709001-1

LOCALISATION : 1 A 16 RUE DE L'ALBARINE - AMBERIEU - BADGE D'ACCES AU BUREAU
D'AMBERIEU

MOTIF : INTERVENIR POUR
- REGLAGE DE LA PORTE D'ACCES CAVE COTE BOITES AUX LETTRES AU NUMERO 5
- REGLAGE DE BEQUILLE CAVE GAUCHE AU NUMERO 12
- REGLAGE OU REPARATION DES BRAS DE PORTE D'ACCES CAVE AUX NUMEROS : 1;
3; 8; 12; 14 ET 16
- REGLAGE DU BRAS DE LA PORTE DE HALL AU NUMERO 7
MS0001 MS0021 MS0022

Donneur d'ordre : Mme AS BONIN

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 9 JUILLET 2026 A 15H15
REGLAGE DE LA PORTE DE HALL BAT 7
POUR LE RESTE UN DEVIS SUIT (VU AVEC MME BONIN)

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 13/07/26 a 15H49 Mme AS BONIN

DEVIS SUIT

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6070217

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement	1	42,17	42,17
1,00	MS00053-Reglage de porte de hall/ext.	1	42,17	42,17
TOTAL H.T.				84,34
T.V.A. a 10,00%				8,43
TOTAL T.T.C.En EURO				92,77

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN



Bon de Commande

N° : 1070726 du 02/07/2026

Réc.

SEMCODA
AGENCE DE BOURG EN BRESSE
28, rue de la Grenouillère
CS 81050
01010 BOURG EN BRESSE CEDEX
Tel:04.74.22.83.27

SERVIMO BOURGOGNE SAS
550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLENS

Immeuble collectif ☒
- 2 ans ☐
Fournitures seules ☐

Individuel ☐
Non Conventionné ☐

Travaux dits urgents ☐

Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Lieu d'intervention

Référence : 544126-FS2497

Téléphone : 03.85.20.30.60

Mail: bourgogne@servimo.fr

Référence de la Demande

N°: 915 343 du 29/06/2026

THCMEIPCI Tvx hors contra Menuiseries int Partie cne int.

02-EE-2212-ENT-61517100

Dossier : AG7 - AG7EXOTFPB

Voir liste annexe

Délai

Date limite exécution : 17/07/2026

Observations

badges d acces au bureau amberieu

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	30,00	30,00	3,00	33,00
MS00021 Ajustage de porte intérieure, porte placard ou palière compris ajustage de la gâche, graissage des gonds et resserrage des garnitures de béquillage, y compris toutes sujétions merci de regler porte d acces cave cote bal au numero 5 et merci de regler bequille cave gauche au numero 12	2,00	30,00	60,00	6,00	66,00
MS00022 Règlage de ferme porte hydraulique graissage des paumelles, pulvérisation de poudre, graphite sur pêne dormant, gâche et canon de serrure, réglage vitesse de fermeture, avec remplacement éventuel du bras, y compris toutes sujétions Merci de regler et ou reparer les bras de porte acces cave au 1,3, 8, 12, 14 et 16. et au numéro 7 bras porte hall, en tout 8 bras de portes	8,00	30,00	240,00	24,00	264,00

Total H.T.	330,00
Total TVA	33,00
Total TTC	363,00

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

SEMCODA
Bureau D'Ambérieu
14 Rue Amedee Bonnet
01500 AMBERIEU EN BUGGY
Tél. 04 74 22 83 27

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE**



Bon de Commande

N° : 1070726 du 02/07/2026

Réc.

SEMCODA

AGENCE DE BOURG EN BRESSE

28, rue de la Grenouillère

CS 81050

01010 BOURG EN BRESSE CEDEX

Tel:04.74.22.83.27

Demande de travaux suivie par BONIN Anne-Sophie le 02/07/2026

Le Responsable
Nom et Signature

Le Responsable d'Agence

Romuald RICHONNIER

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Lieux d'interventions

Adresse	Interlocuteur	Téléphone
00320-00002-00001 1 RUE DE L ALBARINE 1 RUE DE L ALBARINE 01500 AMBERIEU EN BUGEY		
00320-00002-00002 3 RUE DE L ALBARINE 3 RUE DE L ALBARINE 01500 AMBERIEU EN BUGEY		
00320-00002-00003 5 RUE DE L ALBARINE 5 RUE DE L ALBARINE 01500 AMBERIEU EN BUGEY		
00320-00003-00001 7 RUE DE L ALBARINE 7 RUE DE L ALBARINE 01500 AMBERIEU EN BUGEY		
00320-00004-00002 4 RUE DE L ALBARINE 4 RUE DE L ALBARINE 01500 AMBERIEU EN BUGEY		
00320-00004-00004 8 RUE DE L ALBARINE 8 RUE DE L ALBARINE 01500 AMBERIEU EN BUGEY		
00320-00005-00001 16 RUE DE L ALBARINE 16 RUE DE L ALBARINE 01500 AMBERIEU EN BUGEY		
00320-00005-00002 14 RUE DE L ALBARINE 14 RUE DE L ALBARINE 01500 AMBERIEU EN BUGEY		
00320-00005-00003 12 RUE DE L ALBARINE 12 RUE DE L ALBARINE 01500 AMBERIEU EN BUGEY		

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURG EN BRESSE 28, rue de la Grenouillère CS 81050 01010 BOURG EN BRESSE**

CEDEX

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☐ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☒ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **1 RUE DE L'ALBARINE 01500 AMBERIEU EN BUGEY**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURG EN BRESSE**

le **02/07/2026**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAP

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1070726